

Publié le 13 septembre 2021.
Dernière modification : 8 février 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

PHARMACIE CENTRALE, Haïphong

Alphonse Jean DEWOST

Né le 23 janvier 1859 à Dunkerque (Nord).
Fils de Louis Élie Dewost et Pauline Mascot.
Quinze frères et sœurs.
Marié avec Marie-Rosalie Mahieu (1859-Tourane, 1894).
Dont Suzanne Gabrielle Marie (Haïphong, 6 février 1888), institutrice, mariée
en 1911, à Hué, avec Joseph Désiré Eugène Sautton, agent d'agriculture.
Remarié en 1899 à Gravelines avec Marie-Angèle-Joséphine Carouille (1867).

Créateur de la Pharmacie centrale de Haïphong (ca 1885).
Réinstallation à [Tourane](#) (ca 1890),
puis à [Hué](#) (1902).

Décédé le 15 novembre 1914 à Hanoï, place Berthe-de-Villers. Domicilié à
Nam-dinh. Célibataire.

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 janvier-15 avril 1886)

PHARMACIE CENTRALE
HAIPHONG

A. DEWOST
SPÉCIALITÉS FRANÇAISES

ET ÉTRANGÈRES

EAUX MINÉRALES — ANALYSES

Pour toute commande à l'intérieur,
s'adresser à la pharmacie centrale.

Édouard Francis Charles BROUSMICHE,
Pharmacien de la marine

Né le 13 décembre 1850 à Brest.

Fils d'Édouard Brousmiche, chirurgien, et d'Amélie Coiron.

Marié en 1875 à Pontoise avec Marie Favot (Chevannes, Yonne, 1953-Haïphong, 1901).

Dont Isabelle Amélie (1876-1898), Anthony et Isabelle Marie (1877-1898).

Pharmacien de 2^e classe de la marine.

Directeur du jardin botanique de Saïgon.

Auteur de *Aperçu général de l'histoire naturelle du Tonkin*, 1887, Saïgon, imprimerie Coloniale, 50 p.

Successesseur d'Alphonse Dewost à la Pharmacie centrale de Haïphong (1890).

Membre (1890), vice-président (1893, 1910, 1913), président (1911) de la chambre de commerce de Haïphong.

Président de la Société musicale de Haïphong : pianiste, chef d'orchestre.

Vénérable de la loge maçonnique de Haïphong.

Membre de la Société de rapatriement.

Conseiller municipal de Haïphong (août 1890), 2^e adjoint (1893), 1^{er} adjoint (1895), démissionnaire (revendication des franchises municipales)(1898).

Successesseur de Dewost à [Tourane](#) (1904) : membre du comité de l'Annam pour l'Exposition de Marseille (déc. 1904), concessionnaire de 2.400 ha sur l'île de Tien-Cha (1905).

Président de l'Amicale bretonne de Haïphong.

Président des Anciens Tonkinois (section de Haïphong)

Officier d'académie (*JORF*, 9 novembre 1903).

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 31 janvier 1918)

Décédé le 26 décembre 1920 à Roscoff.

La rue de Nantes à Haïphong est rebaptisée à son nom en 1927 sur proposition de son fils.

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 octobre 1890-18 novembre 1899)

PHARMACIE CENTRALE ET ETRANGÈRE
de l'Indo-Chine.

E. BROUSMICHE

Pharmacien de 1^{re} classe de l'école supérieure
de Paris, ex-pharmacien des Hôpitaux
de la Marine.

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES

EAUX MINÉRALES

LABORATOIRE D'ANALYSES INDUSTRIELLES
ET
COMMERCIALES

PHARMACIE CENTRALE ET ÉTRANGÈRE
de l'Indo-Chine.

E. BROUSMICHE

pharmacien de 1^{re} classe de l'école supérieure
de Paris, ex-pharmacien des Hôpitaux
de la Marine.

PRODUITS CHIMIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES
PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES
EAUX MINÉRALES

LABORATOIRE D'ANALYSES INDUSTRIELLES
ET
COMMERCIALES

26 novembre 1895. — Gouverneur général p. i. de l'Indo-Chine.
(*Bulletin officiel de l'Indochine française*, 1895, p. 1533)

M. Baillet, pharmacien de 2^e classe de la marine, est autorisé à remplacer dans ses fonctions techniques M. le pharmacien de 1^{re} classe Brousmiche pendant la durée de son absence du Tonkin, soit une période de six mois environ.

M. Baillet devra, néanmoins, continuer d'assurer le service de la pharmacie de l'hôpital de Haïphong.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} août 1896, p. 2, col. 4)

M. Plint [Flint], préparateur du laboratoire de M. Brousmiche, à Haïphong, est rentré en congé ; il est remplacé dans ses fonctions par M. Clavel.

TOURANE
(*L'Extrême-Orient*, 5 novembre 1896)

Mardi matin, ont eu lieu les adjudications pour la fourniture des médicaments nécessaires aux hôpitaux du Tonkin.

Pour le 1^{er} lot : MM. Blanc a fait 45 % de rabais, Brousmiche 41, Serra 20, Dewost 25 et Spéder 53.

Pour le 2^e lot : MM. Blanc 42 % de rabais, Brousmiche 45, Dewost 27, Serra 20, et Spéder 53.

Pour le 3^e lot : MM. Blanc, 28 % de rabais, Brousmiche, 45, Dewost, 30, Spéder, 46, Serra, 25.

M. Spéder* est déclaré adjudicataire provisoire des trois lots.

L'adjudication a eu lieu également pour la fourniture des médicaments nécessaires à l'Annam. Les soumissions ont été déposés à Hué, en voici les résultats :

MM. Brousmiche, 45 % de rabais ; Dewost, 40 %.

M. Brousmiche est déclaré adjudicataire provisoire.

HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 janvier 1897, p. 2, col. 3)

Arrivés par l'*Aréthuse* le 8 janvier 1897 :
Venant de Tourane : Flint.

HAÏPHONG
Richard Flint, né à Lincoln (Angleterre), le 10 février 1861, aide-pharmacien
Claire Marie Louise Mandin, né à Pont-Saint-Esprit (Gard), le 2 mars 1871, sp.
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mai 1897, p. 2, col. 4)

C'est samedi dernier qu'a été célébré le mariage de M. Flint, pharmacien à Haïphong, avec M^{lle} Mandin, sœur de M^{me} Clop.

Beaucoup de personnes, hommes et dames, avaient tenu à assister au service religieux, témoignant ainsi leur sympathie aux nouveaux époux.

M. Mandin, père de la charmante épouse, accompagnait sa fille à l'autel, M^{me} Clop donnait le bras à M. Flint. Venaient ensuite M. le docteur Mazot avec la toute gracieuse M^{lle} Marassowitz ; puis M. Escande avec M^{me} Van Raveschot ; enfin M. Clop avec M^{me} Escande feraient le cortège.

Ces cérémonies de mariage, sont et ont l'air de vouloir devenir de plus en plus nombreuses et surtout suivies à Haïphong. Noté samedi : MM^{mes} Marassowitz, en noir, Mirabelle, crème; Bleton gris et noir ; Delaunay, gris ardoise ; Boufflier, paille ; Long, jaune et noir ; Rey, bleu et jaune ; Boutonnet, blanc et lilas ; Rouzé, vert d'eau ; Paul Chaffanjon, tulle blanc et vert tendre ; Husson, crème ; Martin, cerise ; Jack, rose ; Laboure, paille ; Raibaldi, crème et bleu ; Lambert, paille ; Lefebvre, jaune clair ; Pellicot, paille et gris ; Bongard et Breton, crème, et, du côté des demoiselles, mesdemoiselles Marassowitz, ardoise ; Marcelle Bleton, vert d'eau ; Nessler, crème ; et Chodzko, gris.

La présence de cet essaim de charmantes dames, donnait à la cérémonie la note gaie et gracieuse. Après la bénédiction nuptiale, de nombreux amis sont venus complimenter les nouveaux époux.

Le soir, un grand banquet suivi de bal, réunissait à la Loge maçonnique une cinquantaine d'invités, Le lendemain M. et M^{me} Flint partaient pour Doson.

Et maintenant, nous souhaitons que cela se termine comme dans les contes de fées, Qu'ils soient très heureux et qu'ils aient beaucoup d'enfants.

E. O.

HANOÏ
ADJUDICATIONS
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 octobre 1898)

Samedi dernier ont eu lieu à Hanoï les adjudications suivantes :

Fourniture des médicaments, drogues et articles divers, nécessaires aux divers services civils du Protectorat pour 1899 :

1^{er} lot :

MM. Blanc 42 % de rabais

Brousmiche 48 %

Spéder 18 %

M. Spéder, adjudicataire, avec 5 % en plus, soit 52 % de rabais.

2^e lot :

MM, Spéder 48 % de rabais

Brousmiche 48 % de rabais

Blanc 40 % de rabais

M. Spéder, adjudicataire avec 5 % en plus, soit 53 % de rabais.

3^e lot :

MM. Blanc 28 % de rabais

Spéder 30 % de rabais

Brousmiche 38 2% de rabais

M. Brousmiche, adjudicataire.

Publicité
(*La Libre Parole*, 14 janvier-16 septembre 1899)

60 ANS DE SUCCÈS

Injection Peyrard d'Alger

La seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai fait sur 181 Européens a donné 181 guérisons ».

Chez l'Inventeur : **E. PEYRARD**, Place du Capitole, à **TOULOUSE**, et dans toutes les Pharmacies.
DÉPOSITAIRES : MM. **F. BÉRENGUIER**, Pharmacien, Rue Catinat; **HOLBÉ**, Pharmacien, Rue Catinat, à **Saigon**;
M. Ed. BROUSMICHE, Pharmacien, à **Haïphong**; **M. J. BLANC**, Pharmacien, à **Hanoï**, et dans toutes les Pharmacies.

60 ANS DE SUCCÈS

Injection Peyrard d'Alger

La seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai fait sur 181 Européens a donné 181 guérisons ».

Chez l'Inventeur: **E. PEYRARD**, place du Capitole, à **TOULOUSE**, et dans toutes les pharmacies.

DÉPOSITAIRES : MM. **F. BÉRENGUIER**, pharmacien, rue Catinat ; **HOLBÉ**, pharmacien, Rue Catinat, à Saigon ; **M. Ed. BROUSMICHE**, pharmacien, à Haïphong ; **M. J. BLANC**, pharmacien, à Hanoï, et dans toutes les pharmacies.

1899 : SUPPRESSION DE LA MENTION « ET ÉTRANGÈRE »

Hanoï

PHARMACIE CENTRALE DE L'INDO-CHINE

ED. BROUSMICHE

(Annuaire général de l'Indochine française, 1901, II-854)

PHARMACIE CENTRALE DE L'INDO-CHINE
ED. BROUSMICHE
 Pharmacien de 1^{re} classe de l'École de Paris, ancien pharmacien de la Marine
 LABORATOIRE D'ANALYSES INDUSTRIELLES ET BACTÉRIOLOGIQUES
 Fabrique de Sirops et Eaux Gazeuses, Eau de Seltz, Limonade, Soda, Ginger ale
Vin de Kola-Coca Toni Apéritif, Anti-Anémique
 PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES — PLAQUES, PAPIERS DES MAISONS EASTMAN, POULENC, LUMIÈRE
 Dépôts des Eaux Minérales: Vichy, Saint-Galmier, Pougues, Orezza, Vittel, Le Boulou, Couzan, etc.
 Médicaments comprimés, Rhubarbe, Iodure de potassium, Antipyrine, etc.
 Spécialités Françaises et Anglaises. — Bandages et instruments de chirurgie
Pharmacies Portatives pour voyageurs, mines, exploitations agricoles, chemins de fer.

Publicités
 (L'Avenir du Tonkin, 2 août 1902-20 février 1904)

Somatose
RECONSTITUANT ÉNERGIQUE
À BASE D'ALBUMOSES DE VIANDE
 Inodore — Insipide — Tolérance parfaite
 Assimilation complète
S'emploie dans tous les cas où la suralimentation est indiquée:
ANÉMIE, DÉBILITÉ, CONVALESCENCE, FIEVRES DES PAYS CHAUDS
 STIMULE L'APPÉTIT
*Recommandée par les autorités médicales
 de France et de l'Étranger*
La SOMATOSE est fabriquée par la Société
Bayer, Paris, 24, rue d'Enghien
 USINES A FLERS PAR CROIX (NORD) ET MOSCOU (RUSSIE)
En vente } Pharmacie Blanc, à Hanoi.
 Pharmacie Brousmitche, à Haiphong.
 Pharmacie Berenguier, à Saigon.

SOMATOSE
 RECONSTITUANT ÉNERGIQUE
 À BASE D'ALBUMOSES DE VIANDE
 Inodore — Insipide — Tolérance parfaite
 Administration complète
 S'emploie dans tous les cas où la suralimentation est indiquée
 STIMULE L'APPÉTIT
 Recommandée par les autorités médicales de France et de l'
 Étranger
 La SOMATOSE est fabriquée par la Société

Bayer, PARIS, 24, rue d'Enghien
USINES À FLERS PAR CROIX (NORD) ET MOSCOU (RUSSIE)

En vente :

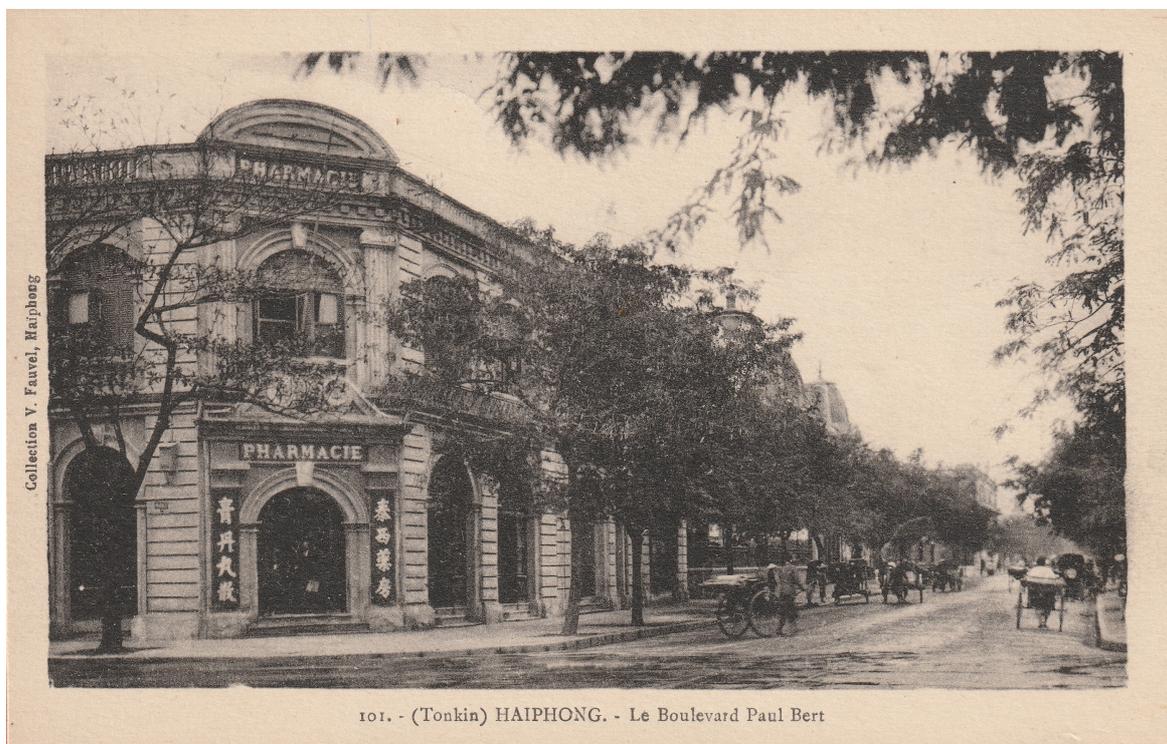
Pharmacie Blanc, à Hanoï

Pharmacie Brousmiche, à Haïphong.

Pharmacie Béranguier, à Saïgon



[Coll. Olivier Galand](#)
 Haiphong - Rue Paul-Bert. La Pharmacie centrale de l'Indochine (Coll. P. Dufresne, Haiphong)



[Coll. Olivier Galand](#)
 Haiphong. — Le boulevard Paul-Bert (Coll. V. Fauvel, Haiphong)

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts
(*JORF*, 9 novembre 1903)

À l'occasion de l'exposition de Hanoï et par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 1^{er} novembre 1903, ont été nommés :

Officiers d'académie
Brousliche, pharmacien à Haïphong.

1904 : CRÉATION D'UNE SUCCURSALE À TOURANE

HAÏPHONG
Arrivées
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 octobre 1904)

Par le *Gironde* des Messageries maritimes du 18 octobre 1904 :
Venant de Tourane : Brousmiche

HAÏPHONG
Conseil municipal
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 mars 1906)

.....
À l'occasion de la prochaine ouverture de l'Hôpital indigène, M. Brousmiche a adressé au résident maire une lettre proposant la fourniture de tous les médicaments et produits antiseptiques nécessaires à ce service au prix de la Pharmacie Centrale de Paris, augmentés de 25 % et les appareils de chirurgie avec une augmentation de 10 %. Les produits pharmaceutiques sont, écrit M. Brousmiche, fournis à l'Hôpital indigène de Hanoi avec 27 % d'augmentation, mais, estimant les frais de transport à Hanoi à 2 %, il peut ici donner le meilleur compte. M. Coupard* a également fait des offres pour ces fournitures, mais sans fixer de prix. M. Prêtre dit qu'en principe, le conseil a décidé l'autonomie de cet hôpital, mais ce vote n'ayant pas encore été ratifié par le Gouverneur général, ces propositions doivent être étudiées par le conseil. Celui-ci décide de partager entre les deux pharmaciens de la ville, les fournitures nécessaires, et cela aussi équitablement que possible, mais, sous la réserve que M. Coupard acceptera les prix faits par M. Brousmiche. Dans le cas contraire, il sera procédé à un appel d'offres.

Publicités
(L'Avenir du Tonkin, 21 janvier-12 mai 1906)



St-Raphaël Quinquina
Le plus puissant des toniques
Ne se vend que dans les pharmacies
Dépôt : Pharmacie Brousmiche Haïphong Tourane

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 janvier 1906-16 mars 1907)

Force-Vigueur-Sante
ELIXIR
FORMIQUE
THOREL
AUGMENTE LA VIRILITE
Dépôt : Pharmacie Brousmiche Haiphong Tourane

Force - Vigueur - Santé
ÉLIXIR FORMIQUE THOREL
AUGMENTE LA VIRILITÉ
Dépôt : Pharmacie Brousmiche Haiphong Tourane

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Société musicale
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1907)

.....
M. Brousmiche, avant de lever la séance, dit que, rentrant bientôt en France, il s'arrêtera à Milan où il commandera les quelques décors nécessaires a la scène de la société, il explique que dans cette ville un spécialiste vend des décors en papier qui reviennent très bon marché.
.....

Liste des électeurs de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1907)

Martin, Joseph, employé maison Brousmiche,

Publicités
(L'Avenir du Tonkin, 28 juillet 1906-21 mars 1907)

Tœnifuge Français

EXCLUSIVEMENT VEGETAL
DU DOCTEUR DUHOURCAU
à l'Extrait Chloroforme de Fougere male
SE PRENANT EN CAPSULES
SANS ADJONCTION DE PURGATIF
Expulsion certaine du Tœnia
Dépot: pour l'Annam et le Tonkin
Pharmacie centrale de l'Indo-Chine
ED. BROUSMICHE
HAIPHONG — TOURANE

TŒNIFUGE FRANÇAIS
EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL DU DOCTEUR DUHOURCAU
à l'extrait chloroformé de fougère mâle
SE PRENANT EN CAPSULES
SANS ADJONCTION DE PURGATIF

Expulsion certaine du tœnia
Dépôt : pour l'Annan et le Tonkin
Pharmacie centrale de l'Indo-Chine
ED. BROUSMICHE
HAIPHONG — TOURANE



PHARMACIE CENTRALE DE L'INDOCHINE
Haiphong - Tourane
Éd. Brousliche, Haiphong
Dest. : M. A. Poyet, Charmilles, Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes)(23 janvier 1913)
[Coll. Olivier Galand](#)

Jean LE ROUX, successeur

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 19 septembre 1910)

Publications de mariages.— Entre M. le Roux (Jean-François-Marie) ¹, pharmacien et M^{lle} Renoud Lyat (Marcelle-Victorine-Antoinette) ², sans profession, tous deux domiciliés à Haiphong.

N° 535. — Extrait de l'arrêté déclarant M. Le Roux, propriétaire de la mine « Karezas » sise dans la province de Thai-nguyên.
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 19 mai 1913)

(Du 25 avril 1913)

Par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine, en date du 25 avril 1913, M. Le Roux, pharmacien à Haïphong, est déclaré propriétaire, pour en jouir dans les conditions et sous les charges déterminées par le décret du 26 janvier 1912, de la mise dite « Karezas ».

Le périmètre de la mine est limité par le rectangle A B C D tel qu'il est figuré sur le plan joint à la demande de propriété, vérifié par le service des Mines et qui reste annexé au présent arrêté.

Les côtés B C et A D orientés à cinquante grades (50 g) à l'Est du Nord vrai ont chacun une longueur de quatre mille mètres (4.000 m).

Les côtés A B et C D ont chacun une longueur de deux mille mètres (2.000 m).

Le point choisi comme pivot du rectangle est le point géodésique La-hiên dont les coordonnées géographiques sont les suivantes :

Longitude 115g07007

Latitude 24 11701

Ce signal géodésique est situé à 1.261 mètres au Sud-Est dit prolongement vers le Sud-Ouest du côté D A (Sud-Est) et à 164 m. au Sud-Ouest du prolongement vers le Sud-Est du côté B A (Sud-Ouest).

La superficie de la mine ainsi définie est de 800 hectares (huit cents hectares).

Les droits des tiers sont réservés.

[Concession cédée le 1^{er} mai 1913 à la Société minière du Tonkin, puis le 12 juillet 1927 à la Société Indochinoise de Charbonnages et de Mines Métalliques.]

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
MARIAGE
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} octobre 1913)

¹ Né à Pont-l'Abbé (Finistère), le 31 janvier 1881.

² Née à Haïphong, le 2 octobre 1888. Fille de feu [Henri Renoud Lyat](#) et d'Agarite Poncept, marchands de vins, liqueurs et huiles à Haïphong.

Nous apprenons les fiançailles de M. Henri Martin ³, fondé de pouvoirs de la maison Brousmiche, avec M^{lle} Jeanne Renoud-Lyat ⁴.

Le mariage sera célébré le 8 novembre.

Nous adressons nos vœux les meilleurs aux jeunes fiancés.

Haïphong

DÉPARTS

(*Les Annales coloniales*, 13 mars 1914)

Ce matin, par la *Manche*, pour Tourane :

Brousmiche

Haïphong

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1916, p. 64)

LE ROUX (J.) (SUCCESSEUR D'ED. BROUSMICHE).

Pharmacie centrale de l'Indochine

Boulevard Paul-Bert

MM. J. LE ROUX, pharmacien de 1^{re} classe ;

AUBERT, préparateur : J. COSTA, élève.

Liste des 98 électeurs consulaires français

ANNÉE 1919

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1919, p. 464-467)

Jean LE ROUX, pharmacien

³ Joseph Henri Martin : né à Hüsseren (Alsace), le 19 mai 1865.

⁴ Née à Haïphong, le 10 avril 1892. Fille de feu Henri [Renoud-Lyat](#) et d'Agarite Poncept, marchands de vins, liqueurs et huiles à Haïphong.

Léon Pierre BOURGUIGNON, successeur

Né le 5 déc. 1877 à Marseille.
Fils de Louis Marius Bourguignon et de Jeanine Antoinette Boé.
Pharmacien.
Marié à Marie Lucie Bège. Dont Charlotte Louise (Haïphong, 28 juillet 1924) et Henri (Haïphong, nov. 1927).
Membre du jury d'expropriation (1926)

Liste des 107 électeurs consulaires français
ANNÉE 1920
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1920)

BOURGUIGNON

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 juillet 1924)

NAISSANCE. — Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue le 28 juillet à Haïphong, de Charlotte Louise, fille de M. Léon Pierre Bourguignon, le sympathique pharmacien, et de M^{me} Marie Lucie Bège, son épouse.

Nous adressons aux parents nos bien sincères félicitations et nos souhaits au bébé.

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 et 23 mai 1926)

MESSIEURS BOURGUIGNON ET COUPARD,
pharmaciens à Haïphong,
ont l'honneur d'informer le public, qu'à partir du lundi 24 mai courant, les heures d'ouverture et de fermeture de leurs pharmacies seront modifiées ainsi qu'il suit :

Matin : ouverture 7 heures, fermeture 11 heures (sans changement).

Soir : ouverture 2 h. 1/2 (au lieu de 2 heures), fermeture, 7 heures (au lieu de 7 heures 1/2).

Dimanches et jours de fête : fermeture à 7 heures du soir au lieu de 7 heures 1/2.

Chronique de Haïphong
Au tribunal
Audience correctionnelle
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 avril 1927)

Bui-thé-Gi, désireux de soigner sa petite santé, vola une bouteille de vin tonique à la pharmacie Bourguignon. Un mois de prison, et quinze jours de la même peine sont infligés à sa femme qui recéla la bouteille volée.

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 mai 1926)

Monsieur BOURGUIGNON, pharmacien, propriétaire de la PHARMACIE BROUSMICHE, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il vient de s'adjoindre comme collaborateur monsieur HÉLARY, pharmacien de 1^{re} classe de l'École supérieure de Paris, ex-élève de l'Institut Pasteur, ex-interne des Hôpitaux de Paris.

Chronique de Haïphong
[Après le pogrom anti-chinois]
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 août 1927)

LES AGISSEMENTS DES ANTI FRANÇAIS DANS LES RÉCENTS TROUBLES

.....
Le service de sûreté politique envoya à Haïphong un de ses représentants et des perquisitions opérées chez divers individus amenèrent la découverte de tracts et il s'en suivit l'arrestation des principaux antifrançais : Lan, dessinateur à la Franco-asiatique ⁵, Ng-quang-Cap et Cao-dac-Luong, employés à la pharmacie Bourguignon, auteurs et distributeurs des dits tracts, Pham-v.-Quy, Trân- v-Nguu, étudiants, et Luu-v-Ngu, cuisinier.

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 novembre 1927)

NAISSANCE. — Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue dimanche, de Henri Bourguignon, fils de M^{me} et de M. Bourguignon, le sympathique pharmacien de la rue Paul-Bert.

Nos meilleurs félicitations aux heureux parents, nos souhaits au bébé.

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 mai 1929)

DÉPLACEMENT ET VILLÉGIATURE

Mme Bourguignon et ses enfants à Chapa.

Nos souhaits d'agréable villégiaturé.

⁵ Compagnie franco-asiatique des pétroles (Shell).

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 septembre 1929)

LE VOL DE MÉDICAMENTS. — À la suite de l'enquête ouverte au sujet d'un vol important de produits pharmaceutiques commis au préjudice de la Pharmacie Bourguignon, la police de Sûreté a déféré au Parquet le nommé Tran-van-Xuan, dépositaire à Thai-Binh, le frère de celui ci Nguyễn huy-Phât, sa belle-mère Nguyễn-thi-Xanh ; une marchande au détail Tien-tho-Phuc ; les deux principaux coupables Vu-thien-Chi, vendeur, et Do-van Tien, secrétaire à la Pharmacie.

Chronique de Haïphong
Au tribunal
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 septembre 1929)

Ng. van Chi, employé au service de la Pharmacie Bourguignon ; Xuan, Pham thi Sanh, Phat, comparaissent, le premier pour vol de médicaments, les autres pour recel. Chi et Xuan sont condamnés à 1 an de prison chacun, Thi Sanh et Phat, à 3 mois de la même peine.

Liste des 139 électeurs consulaires français
ANNÉE 1930
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1930, pp. 898-908)

11 Bourguignon Léon Pharmacien

Émile Lafon et René Lacaze ([Pharmacie Ed. Chassagne](#), Hanoï),
successeurs

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 février 1930)

Autorisation. — Par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine du 6 février 1930 : M. Lafon, pharmacien à Hanoï, est autorisé à diriger la pharmacie de M. Bourguignon, sise à Haïphong, pendant l'absence du titulaire. M. Lafon devra résider à Haïphong.

Chronique de Haïphong
Au tribunal
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 février 1930)

POUR LUTTER CONTRE LE PALUDISME. — Les nommés Tran the Thuc, 19 ans, vendeur à la pharmacie Bourguignon, et Ngo van Hoat, chasseur d'hôtel, ont été

arrêtés tous deux pour vol et complicité de vol de 1.200 grammes de comprimés de quinine.

Voilà deux assimilés qui voulaient prévenir leurs accès de lièvre éventuels pour de longues années.

Déplacement et villégiature
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 juin 1930)

À Chapa : M. Bourguignon, pharmacien à Haïphong, et sa famille.

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1930)

PHARMACIE. — L'arrêté du 6 février 1930 autorisant M. Lafon, pharmacien à Hanoï, à diriger la pharmacie de M. Bourguignon à Haïphong pendant l'absence du titulaire, est rapporté.

M. Lacaze, pharmacien à Hanoï, est autorisé à diriger la pharmacie de M. Bourguignon, sise à Haïphong, pendant l'absence du titulaire.

M. Lacaze devra résider à Haïphong.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 août 1930)

Prochain mariage. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage — qui sera célébré le 4 septembre 1930 à la mairie de Hanoï — de M. Alphonse Damasse, de la famille de feu S. E. le tông-dôc Nguyễn-Tien, à Hadong, agent commercial à la Pharmacie Lafon et Lacaze* à Hanoï, avec mademoiselle Ng.-thi-Thien, l'une des gracieuses filles de S. E. le tuàn-phu Nguyễn-hoang-Luoc à Nam-Dinh.

Les témoins seront : MM. Lafon, pharmacien de 1^{re} classe, directeur de la Pharmacie Lafon et Lacaze à Hanoï ; Lacaze, pharmacien de 1^{re} classe, directeur de la Pharmacie Brousmiche à Haïphong ; S. E. le tông-dôc Nguyễn-Nang-Quốc, chevalier de la Légion d'honneur*, à Thai-Ha ; le Bù-Chinh Bui-thiên-Co, président du tribunal de Nam-Dinh.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleures souhaits de bonheur.

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 mars 1931)

AU TRIBUNAL. — À l'audience commerciale de ce matin, présidée par M. Sadoul, a été jugé le procès intenté par M. Héлары à M. Bourguignon, pharmacien, pour résiliation abusive de contrat de vente.

M. Bourguignon a été condamné à 10.000 piastres de dommages-intérêts envers M. Héлары.

Hanoï
AU PALAIS
Cour d'appel (chambre civile et commerciale)
Audience du vendredi 22 janvier 1932
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 janvier 1932)

Morché, président.

.....

— Bourguignon contre Héлары. Un jugement du tribunal de commerce de Haïphong en date du 4 mars 1931 avait prononcé la résiliation du contrat intervenu entre M. Héлары, pharmacien à Canton, et M. Bourguignon, pharmacien à Haïphong, pour l'exploitation de la pharmacie de ce dernier, et condamné M. Bourguignon à payer à M. Héлары la somme de 8.000 piastres sur 30.000 demandées à la suite de la préférence donnée à M. Lafon lors de la vente de la pharmacie.

La cour déclare que la demande de M. Héлары manque de base juridique. Dans ces conditions, elle infirme et met à néant le jugement entrepris, condamné Héлары en tous les dépens.

Bulletin administratif du Tonkin

6 sept. 1934 : Arrêté prononçant le versement au Budget local du Tonkin exercice 1934 de la somme de 505 \$ 00 déposée au Trésor à Hanoi le 25 février 1931 par M. Bourguignon Léon en garantie du prix de rapatriement de ses deux domestiques Nguyen-thi -Hai et Hoang thi Sau.

Jean Marie René LAGAUZÈRE

Né le 31 janvier 1888 à Gujan-Mestras (Gironde).

Fils de Jean Lagauzère et Marie Maurin.

Marié en 1913 à Bordeaux avec Marie Lénier, de La Réole.

1924 : pharmacien à Constantine.

28 janvier 1931 : installation à Haïphong.

Chevalier de la Légion d'honneur comme officier d'administration, capitaine de réserve (*JORF*, 25 mai 1935).

Conseiller municipal de Haïphong (1936) : membre des commissions des finances et de l'urbanisme.

Membre de la commission chargée de l'aménagement et de l'embellissement de la [station de Doson](#) (mai 1938).

Concessionnaire d'une parcelle à Doson (juin 1944).

Décédé à Paris, le 11 juillet 1950.

Chronique de Haïphong
Mariages
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juin 1932)

.....

3° M. [André] Barreau, employé de commerce [pharmacie Lagauzère], et M^{lle} Madeleine Perrin.

Les témoins étaient MM. Guillon, agent principal de la Cie des MM., et Lagauzère, pharmacien de 1^{re} classe à Haïphong.

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 et 28 juin 1932)

SON FILS M'AVAIT PAS D'APPÉTIT !

À 12 ans, le fils de Madame B., d'Alger, ne mangeait pas, tout le rebutait. Il était pâle, malingre. Sa mère était très inquiète pour sa santé.

Lisez ce qu'elle nous écrit après avoir fait prendre la FORTIANE à son fils :

« Je suis heureuse de vous dire que son appétit est revenu, ses joues sont roses, ses mollets sont rebondis : il fait plaisir à voir. »

Si vos enfants ne mangent pas, digèrent mal (selles molles), s'ils sont pâles, s'ils ont la poitrine étroite, aplatie, n'hésitez pas, faites leur faire une cure de FORTIANE, fortifiant idéal pour les enfants. Comme au petit B..., elle leur donnera des forces nouvelles. Grâce à FORTIANE, pour votre joie, vos bambins resplendiront de santé !

FORTIANE est aussi un puissant fébrifuge qui se trouve dans toutes les bonnes pharmacies et à Hanoi à la Pharmacie CHASSAGNE
à Haiphong à la Pharmacie LAGAUZÈRE

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 février, 20 mai, 30 septembre 1933)



FORTIANE
RÉGÈNÈRE L'ORGANISME
FÈBRIFUGE, APÈRITIF,
DIGESTIF, RECONSTITUANT.
Dans toutes les pharmacies
À Hanoi : Pharmacie CHASSAGNE
À Haïphong : Pharmacie LAGAUZÈRE

Hanoi

AU PALAIS
Cour d'appel (Chambre civile et commerciale)
Audience du vendredi 13 octobre 1933
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 octobre 1933)

Morché, président.

.....

René Lagauzère contre André Barreau. — Barreau réclamait à René Lagauzère 1°) 150 piastres, soit la solde de son mois en cours ; 2°) 450 p. indemnité de 3 mois de solde, prévue à son contrat ; 3°) 155 p. à titre de dommages intérêts. Un jugement du tribunal civil de Haïphong en date du 10 février 1933 intervint dont Lagauzère interjette appel.

La Cour ne relève aucune faute à l'encontre de Barreau, confirme le jugement entrepris, le renvoie à son exécution, condamne Lagauzère en tous les dépens d'instance et d'appel.

CHRONIQUE DE HAIPHONG
Tribunal civil
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 février 1936)

.....

Jugement est rendu dans l'affaire « Lagauzère contre le docteur Pétrault. » À la suite d'un différend sur la qualité d'un médicament, M. Lagauzère a actionné M. le docteur Pétrault en paiement de 1.000 piastres de dommages-intérêts. Le Tribunal déboute purement et simplement le demandeur de toutes ses demandes, fins et conclusions.

CHRONIQUE DE HAIPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 décembre 1936)

UN ENCAISSEUR DE LA PHARMACIE LAGAUZÈRE EN FUITE ; IL A EMPORTÉ 250 p.
M. Lagauzère, pharmacien, rue Paul-Bert, a porté plainte contre son encaisseur Tran xuan Ky, lequel est parti avec ses recettes de la journée, soit une somme de 250 p.
On croit que Tran xuan Ky a dilapidé cet argent dans quelque tripot.

Hanoi
Cour d'appel
1^{re} chambre correctionnelle
Audience du mardi 24 janvier 1939
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 janvier 1939)

Léonardi, président p.i.

.....

Ng. huu Tuoc a été condamné par le tribunal correctionnel de Haïphong à 3 mois de prison pour vol de médicaments au préjudice de la pharmacie Lagauzère.

5 JUIN 1944

M. Lagauzère René, pharmacien demeurant à Haïphong, boulevard Paul-Bert, n° 58, est autorisé à occuper une parcelle du domaine public maritime d'une superficie de 220 m² située sur le rivage de la mer dans la baie du Pagodon à Doson et sur laquelle est édifié un pavillon de 70 m² de surface couverte, conformément aux indications du plan annexé au présent arrêté.

Le permissionnaire ne pourra, par ailleurs, modifier l'état des lieux ni établir d'autres bâtiments ou installations sans nouvelle autorisation de l'Administration.

Le permissionnaire se soumettra à toutes les prescriptions du Service des Travaux publics et notamment à celles qui auront pour but d'assurer la libre circulation le long du rivage de la mer.

La présente autorisation est accordée à titre essentiellement précaire et révoquant pour une période de cinq ans, à compter de la notification du présent arrêté.

Elle pourra être retirée au gré de l'Administration et en un moment quelconque sans que M Lagauzère puisse prétendre de ce fait à aucune indemnité, en particulier, dans tous les cas où cette mesure serait jugée nécessaire pour permettre l'exécution du plan d'aménagement et d'extension du centre urbain de Doson.

La vente des bâtiments construits sur ledit terrain ne pourra être effectuée qu'avec l'autorisation du Chef d'Administration locale, après avis du Service central d'Urbanisme et d'architecture. À l'expiration de la période d'occupation, M. Lagauzère devra présenter une nouvelle demande pour obtenir, s'il y a lieu, la prorogation de la présente autorisation.

En cas de révocation au cours de la présente autorisation ou à l'expiration du délai fixé par l'article 4, M. Lagauzère René sera tenu, s'il y est invité, de remettre à l'Administration dans un délai de trois mois, le terrain libre des installations qu'il y aura faites.

Faute par lui de satisfaire à cette obligation, il pourra y être procédé à les frais et risques par les soins de l'Administration.

M. Lagauzère René versera à la caisse du Receveur des Domaines, à Haïphong, au profit du Budget Général de l'Indochine, une redevance annuelle de vingt cinq piastres (25 \$ 00) qui sera payable par année et d'avance, à compter de la notification du présent arrêté.

Les agents de l'Administration auront libre accès et circulation, de jour comme de nuit, sur le terrain concédé.

Les droits des tiers sont expressément réservés.

MORT de M. LAGAUZÈRE
(L'Entente, 15 juillet 1950)

La série noire continue pour Haïphong, déjà si éprouvé au cours des dernières semaines. C'est encore une pénible nouvelle qui nous est parvenue, dans la journée de jeudi, par un radiogramme. Elle nous apprenait la mort de M. René Lagauzère qui nous avait quittés, en pleine santé et l'esprit joyeux, le 22 juin dernier, par avion pour la France où il devait faire un séjour de quelques mois. La nouvelle de cette fin rapide et imprévue s'est aussitôt répandue dans la ville où elle a causé une vive surprise et de profonds regrets.

M. Lagauzère qui a succombé à la suite d'une congestion cérébrale à Paris où il prenait quelque repos et avait retrouvé d'amicales relations, était une figure

haïphonnaise très populaire, parmi les plus sympathiques et les plus estimées. Il était d'une rare courtoisie, d'une civilité inégalable et d'un dévouement intarissable. Les services qu'il rendit la population d'Haïphong, avait en ce pays qui avait sa prédilection, et surtout au cours des années tragiques 43, 45, 46 et 47, ne se comptent pas. D'une extraordinaire vitalité en dépit de son âge, 62 ans, dont il n'avait pas l'apparence, d'une humeur toujours égale, d'un naturel joyeux, d'un esprit subtil et entendu, il avait conquis l'affection et la sympathie de tous ceux qui l'approchaient et le connaissaient.

Né en 1888 à Gujan-Mestras, sur les bords du bassin d'Arcachon, en Gi-ronde, M. Lagauzère avait fait, à Bordeaux, des études pharmaceutiques très poussées. Il avait, ensuite, exercé en Afrique du Nord, puis était venu, il y a de cela plus de 30 ans, à Haïphong, où il avait créé, boulevard Paul-Bert, la Pharmacie Centrale bien connue. Il était — et on le connaissait surtout comme tel — trésorier de notre vieille Société philharmonique dont il était l'un des animateurs.

Dans l'avion qui, le 10 juin dernier, sombrait à Bahrein, M. Lagauzère avait cédé sa place à M. Vanderhaeghe, directeur du collège Henri-Riviere, aujourd'hui disparu. La mort qui, déjà peut-être, le guettait, ne l'a pas épargné.

M. Lagauzère ne laisse comme parenté qu'une cousine qui, en France, attendait sa visite prochaine et ne la recevra pas. Il laisse à la métropole, ici surtout, beaucoup d'amis qui le regrettent et se souviendront.

C.P.B.

Avis de décès
(*L'Entente*, 17 juillet 1950)

Yves GUILMET

a la douleur de vous faire part du décès de :

René LAGAUZÈRE,
pharmacien de 1^{re} classe,
chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de Guerre 1914-1918,
ancien conseiller municipal de Haïphong

survenu brusquement à la clinique Chaillot à PARIS, le 11 juillet 1950, à 16 heures à l'âge de 62 ans.

Les obsèques ont été célébrées le 15 juillet, en l'église Saint Pierre de Chaillot à PARIS.

Un service funèbre sera célébré le mardi 18 juillet, à 8 h. 30 en l'église cathédrale de Haïphong auquel tous les amis du défunt sont priés d'assister.

HAÏPHONG

Un hommage durable à la mémoire de M. LAGAUZÈRE
(*L'Entente*, 13 juillet 1951)

Mercredi soir, à 18 heures 30, une brève mais symbolique cérémonie s'est déroulée à la salle de la Philharmonique, boulevard Paul-Bert. Les membres de notre société musicale inauguraient une plaque commémorant le souvenir de celui qui en fut l'âme et l'animateur, M. René Lagauzère, décédé il y a un an à Paris. Dans l'assistance, on remarquait notamment la présence de MM. de Gaspéris et Bonfond, président et

secrétaire-trésorier, et des membres de la Philhar ; MM. Audra, président ; Bronion, secrétaire général, et des membres de la chambre de commerce.

M. de Gaspéris, au titre de président de la Philhar, prit la parole devant la plaque commémorative apposée sur l'un des murs de la salle Après avoir rappelé la carrière du disparu, son extraordinaire dynamisme, sa bonne humeur, et le rôle tenu par lui en cette ville, M. de Gaspéris «'exprima notamment en ces termes :

« Encore une vieille figure haïphonnaise qui a disparu. Oui, mais la plus captivante, une des plus marquantes et des plus sympathiques...

« Ce qu'il faut que l'on dise, puisqu'il n'est plus et qu'il n'aurait pas permis que l'on en parlât de son vivant, c'est l'extraordinaire courage dont il fit preuve au cours de l'occupation japonaise. Il était, à l'époque, président de la Croix-Rouge. Pendant des semaines et des semaines, du 9 mars 1945 au mois d'août de la même année, il assura le ravitaillement des malheureuses victimes détenues par la Kempetai. Rien ne l'arrêta, ni les menaces, ni les coups dont il fut littéralement roué à plusieurs reprises par les sentinelles nippones. Le lendemain, boitant et contusionné, il recommençait avec le sourire. Voilà ce qu'était Lagauzère. Sous des aspects de facilité, l'éternel blagueur était un homme au grand cœur qui, dans tous les domaines de la charité, s'est dépensé sans relâche et sans ménagement. sans forfanterie, sans publicité. »

Publicité
(*L'Entente*, 30 septembre 1951)

GRANDE PHARMACIE
CENTRALE
(Brousmiche - Lagauzère)
CH. GRENET Successeur
Pharmacien de 1^{re} classe de la Faculté de Paris
58, rue Paul Bert - HAIPHONG - Tel. 16

SON LABORATOIRE D'ORDONNANCES
TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

LA FRAÎCHEUR DE SES PRODUITS
EN FONT LA PHARMACIE
DE CONFIANCE
